

## LE MOT DU MAIRE

*Le temps est un fluide au comportement surprenant. Selon nos horloges et les instruments de mesure les plus précis, il s'écoule régulièrement et sans à-coup.*

*Pourtant selon l'âge, l'activité, l'humeur du moment, chacun de nous le perçoit inégalement ! Torrent impétueux pour celui-là, rivière langoureuse pour cet autre !*

*2004 est passé comme un trait de météore. L'activité de la mairie ne permet pas de s'appesantir sur la ronde des heures.*

*De ce point de vue 2005 a déjà pris le relais. Dans la continuité, c'est une année qui verra s'engager la construction du nouveau restaurant scolaire.*

*Suite page suivante*



*Une des maisons les mieux décorées cette année pour les fêtes, mais la rue des Chanois, ou les Uselles, ou la rue de Melun, ou les Dragées, valaient aussi le détour. Encore bravo et merci à tous.*

*Pour les vœux du maire, le 8 janvier, le restaurant scolaire, outre les élus, le personnel communal, les représentants des associations, le père E. Chambolle, entre autres, accueillait le sénateur Y. Bodin et le conseiller général J.-C. Agisson.*

*Le maire D. Hénaut a présenté les principaux projets de la municipalité pour 2005 : plan local d'urbanisme, four à bois pour la boulangerie, nouveau restaurant scolaire, programme triennal de voirie... Une année bien occupée en perspective.*



*C'est une année de préparation de dossiers. C'est aussi une année forte dans la jeunesse de la Communauté d'agglomération. Pour nous, la conjugaison du verbe participer.*

*Pour tout cela le temps est un facteur conséquent. C'est aussi une école de patience !*

*La réalisation rapide de nos ambitions est souvent freinée par les moyens selon que l'époque est ou non florissante. Curieusement, c'est le temps qui vient à notre secours en nous conseillant, s'il ne nous l'impose, un cheminement moins « sportif ». L'important étant d'avoir la volonté de maintenir le cap, d'atteindre le but.*

*Le maire,  
Daniel Hénaut*



*Le 5 novembre, petite cérémonie en mairie pour le départ en retraite de Mme De Simone, qui travaillait pour la commune depuis 1969, aux écoles et au restaurant scolaire.*

*Ce fut bien sûr l'occasion, après les mots d'usage dans ces circonstances, d'offrir des cadeaux et de lever son verre à une retraite longue et heureuse.*

**Notez cette date : le vendredi 8 avril à 20 h 30, l'équipe municipale vous convie au restaurant scolaire pour le traditionnel compte rendu de mandat bisannuel.**

**Communauté  
d'agglomération  
Melun  
Val de Seine**



### **Melun Val-de-Seine : une agglomération sportive**

Les sportifs qui brillent, en équipe ou en individuel, et qui portent haut les couleurs de l'agglomération sont particulièrement nombreux cette saison. En premier lieu Laure Manaudou et le cercle des nageurs de Melun-Dammarié, mais aussi nos volleyeuses (MVS La Rochette), encore bien parties pour disputer la coupe d'Europe des clubs, le rugby (Melun-Combs), le tennis, l'escrime, le football (MVS Le Mée) qui vise la remontée en CFA2...

La communauté d'agglomération a intégré le sport dans sa politique budgétaire en apportant une subvention à ces clubs, de niveau national. Au global, c'est un million consacré au sport.

Les communes, elles, continuent d'assurer le soutien aux clubs locaux et régionaux.

Notons également que la CAMVS prend en charge les frais de fonctionnement du plateau technique médical de Melun, qui assure le suivi médical de tous les sportifs de haut niveau de la région.

Mais les jeunes ne sont pas oubliés puisque les stages sportifs organisés pour eux durant les vacances d'été (sport passion) continuent d'attirer un public de plus en plus nombreux. Seize jeunes de Livry en ont profité durant l'été 2004. Une pépinière pour les JO 2012 ?

D. G.

Le projet communautaire a été adopté le 27 janvier. Il présente un schéma cohérent - parce que concerté - des projets des 14 communes pour les quinze années à venir.

Une information complète sera faite prochainement par la communauté d'agglomération.

### **INSERTION ET EMPLOI : LE PLIE**

*Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, le PLIE Melun Val de Seine est une association impulsée par les élus de la communauté d'agglomération et co-financée par l'État, le conseil régional, le conseil général et le Fonds social européen.*

*Elle a pour objectif d'accompagner des personnes jusqu'à l'emploi durable (CDD de plus de 6 mois, CDI, formation qualifiante) et d'aider au maintien en poste 6 mois après la signature du contrat de travail.*

*Cette action s'adresse aux personnes allocataires du RMI, aux demandeurs d'emploi de longue durée, aux jeunes sans qualification et aux travailleurs handicapés, domiciliés sur l'une des 14 communes de l'agglomération.*

*Depuis juin 2004, 224 personnes ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé et certaines entreprises ont d'ores et déjà fait appel au PLIE pour leurs recrutements ou pour créer des partenariats pour l'année 2005.*

*Que vous soyez une entreprise, pour votre recrutement, ou un particulier en recherche d'emploi pouvant bénéficier*

des actions du PLIE, un seul numéro, le 01 64 37 05 20, en demandant Mme Saget, directrice, pour les entreprises, ou Mme Guende, chargée de mission, pour les demandeurs d'emploi.

**Du 7 au 20 mars  
exposition reportage en mairie**

**L'Habitat lieu de vie**

Consacrée aux habitants des logements dits « sociaux », cette exposition permet de porter un autre regard sur le logement social et de mettre de côté clichés et a priori.

Initiée par la communauté d'agglomération, réalisée par l'organisme « Les entreprises sociales pour l'habitat » en partenariat avec l'école nationale supérieure Louis Lumière pour la prise de vue, cette exposition a pour finalité d'enrichir et d'élargir la vision que chacun porte sur le logement social. Les commentaires sont dus à des étudiants en section journalisme de l'université Paris-Sorbonne.

**DU CÔTÉ DES ÉCOLES**

Fin octobre et début novembre, les enfants de grande section de maternelle et de primaire ont bénéficié d'animations petit déjeuner lors desquelles leur ont été présentées et expliquées les différentes classes d'aliments (céréales, fruits, laitages) qui composent un bon petit déjeuner, et la nécessité d'une alimentation saine et diversifiée pour un bon équilibre. Organisées par la société Avenance, qui fournit les repas au restaurant scolaire, ces séances se clôturaient par une dégustation de tous les produits présentés précédemment.



*C'était Noël à la maternelle le 18 décembre et les enfants ont dansé et chanté pour les parents.*



**Pour la prochaine rentrée  
en maternelle**

**• Pré-inscription en mairie :**

- vendredi 18 mars de 16 h à 19 h
- samedi 19 mars de 9 h à midi.

Se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

**• Inscription :**

- samedi 2 avril de 9 h à midi
- vendredi 8 avril de 16 h 30 à 18 h.

Fournir carnet de santé, livret de famille, certificat de pré-inscription délivré par la mairie, certificat d'aptitude à la vie scolaire délivré par le médecin traitant, certificat de radiation et livret scolaire (si l'enfant a déjà été scolarisé dans une autre école).

**Numéro du service scolaire de la mairie :  
01 60 68 22 30.**

## ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Plusieurs personnes, dont des élus chargés des affaires sociales et des membres du CCAS, ont été amenées à s'interroger sur l'accompagnement à la scolarité sur notre commune. Quand ? comment ? pour qui ?

Il pourrait avoir lieu en dehors du lieu « école », mais en collaboration avec les enseignants du primaire et du secondaire, dans le but de permettre à des enfants ou des jeunes ayant des difficultés pour diverses raisons de se remotiver, de réinvestir dans l'étude, de leur donner accès à la méthodologie par différentes approches, en bref de les aider à être « mieux dans leurs baskets » face à la scolarité.

Si vous pensez pouvoir vous impliquer dans cette démarche, si vous souhaitez nous aider à réfléchir à comment monter ce groupe et le mettre en place, par quelques heures de bénévolat, merci de contacter J. Ringenbach, 01 64 09 47 84, ou H. Sergenton, 01 64 09 63 10.

D'avance, merci.

## Un peu d'histoire locale

Que nous fréquentions l'église de Livry assidûment, par conviction, ou plus épisodiquement, lors de cérémonies joyeuses ou plus tristes, nous avons tous un jour foulé, dans l'allée centrale, une dalle de calcaire beige complètement lisse, à moitié dissimulée par le tapis de l'autel et dont on aurait juré qu'elle était complètement usée par le frottement des pieds de plusieurs dizaines de générations de Livryens.

Et voilà que par la magie du traitement que lui a appliqué Monique Le Maault, elle laisse apparaître, tel un papier sensible sortant du bac de révélateur, une quasi-photographie et nous permet de faire connaissance avec Etienne de Villiers, seigneur de Livry, les mains pieusement jointes.

On distingue clairement son visage, sa coiffure, les détails de son costume, le drapé de son pourpoint, ses jambières métalliques articulées au genou. Son épée lui bat les jambes



et son heaume est posé derrière lui. A ses pieds, son chien. Une bonne partie du décor et l'inscription qui court sur trois côtés de la dalle sont hélas désormais illisibles.

Que savons-nous de ce distingué personnage ? De l'illustre lignée des Villiers de L'Isle-Adam, il tenait le fief de Livry de sa famille et était aussi seigneur de Massouris, Chailly-en-Bière, Le Mesnil-Aubry (près de Pontoise) et autres lieux. On est alors dans les années 1480, sous le règne de Charles VIII, fils de Louis XI et de Charlotte de Savoie.

On sait que, le 5 décembre 1488, il porta aveu et dénombrement de la seigneurie de Livry à demoiselle Claude de Champigny, seule héritière d'Antoine, vicomte de Melun, ce qui nous instruit sur ses possessions : outre la majeure partie des maisons de Livry, y compris le manoir du Mez-lès-Livry, 301 arpents (1 arpent = environ 0,40 hectare) de terres labourables, bois, vignes, prés, bruyères et pâtures, un hostel (une grosse maison) sur le chemin allant à Chartrettes « où souloit estre un fort clos à murs et tournelles », ainsi que diverses autres rentes féodales.

On sait aussi qu'il fut marié deux fois, que l'une de ses épouses, morte en 1513, était inhumée dans l'église de Chailly-en-Bière, et que l'un de ses fils, Claude de Villiers, seigneur de Livry, fut grand pannetier (responsable du service à table) du roi Louis XII et maistre forestier (lieutenant de louveterie) de la forêt de Bière.

*Etienne de Villiers mourut en 1499 et repose depuis dans l'église de Livry (tous ces détails historiographiques sont dus aux Mémoires de J. Gragy et aux recherches de R. Valembais dans les écrits de G. Leroy).*

*Quant au procédé utilisé par M. Le Maout pour rendre la pierre « lisible », il ressemble à celui du frottage utilisé par les enfants pour reproduire une pièce de monnaie. Le motif est « décalqué » sur un papier très fin par frottage de terres de couleur et de pastel, qui sont plus ou moins enlevés à la gomme ensuite.*

Ph. B.

## Avis aux PHOTOGRAPHES AMATEURS

L'ALJEC organisera  
les 2 et 3 octobre 2005

une exposition-concours photo sur le thème  
Faune et Flore dans leur milieu naturel

Demandez le règlement ou tous renseignements à l'ALJEC le lundi de 18 h 30 à 20 h  
ou au 01 60 68 24 10 ou 06 67 97 39 30.



## ATTENTION TRAVAUX

Au chapitre travaux, la dernière réalisation concerne la mise en sécurité de l'aire de jeux du bois de la Garenne avec la mise en place d'une clôture avec portillon.

Dans les prochaines semaines, on assistera au remplacement des cônes en plastique près du monument aux morts par des barrières de ville. Sur la place toujours, une étude est lancée pour voir de quelle façon on pourrait éviter le ravinement lors des grosses pluies.

Devrait également intervenir prochainement la mise en sécurité des abords de l'école primaire rue des Chanois, où l'on constate une certaine anarchie aux heures de rentrée et de sortie de classe.

Travaux enfin prévus à l'intérieur de la boulangerie, propriété communale comme vous le savez. Il s'agit de la

construction d'un four à bois. Le boulanger, pour sa part, fera les aménagements nécessaires pour que le four et le travail autour de lui soient visibles de la boutique.

Quant au gros chantier de l'année, la construction d'un nouveau restaurant scolaire, il ne débutera qu'au deuxième semestre et nous présenterons le projet dans le prochain numéro.

S. L.

La société Trois Moulins Habitat va effectuer dans les semaines qui viennent d'importants travaux dans les logements locatifs des Dragées, en face de l'école maternelle, qui depuis une dizaine d'années souffrent de fissures allant s'aggravant, rendant certains appartements inhabitables.

Une palissade va être posée côté école et l'accès du chantier se fera par l'arrière. L'ampleur des travaux va nécessiter l'évacuation des logements et le relogement des familles pendant la durée de cette remise en état attendue impatiemment. Autant dire que ce secteur va connaître une certaine perturbation pendant quelque temps. Donc, prudence.

## L'ANAH vous aide à améliorer votre habitat

Vous êtes propriétaire bailleur ou propriétaire occupant ?  
Le logement concerné est achevé depuis plus de 15 ans ?

Vous désirez y effectuer des travaux afin d'en améliorer la sécurité, la salubrité, l'accessibilité aux personnes handicapées, vous souhaitez économiser l'énergie et renforcer l'isolation acoustique ?

A condition de faire effectuer ces travaux par des professionnels du bâtiment et d'occuper ou de louer ces bâtiments, à titre de résidence principale, pendant neuf ans après les travaux, l'ANAH, Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, peut vous aider.

Le montant de la subvention varie en fonction des engagements souscrits par le propriétaire et se monte généralement à 20 % du coût des travaux, plafonnés à 11 000 €, mais peut être largement majoré dans certaines conditions.

Pour tout renseignement, 01 60 56 71 85 ou [www.anah.fr](http://www.anah.fr)

## Ramassages

- **encombrants : 16 mars, 21 avril, 19 mai, 16 juin ;**
- **déchets verts : reprise le 2 mars.**



## RECENSEMENT MILITAIRE

**Rappel :** tous les adolescents - filles et garçons - doivent venir se faire recenser en mairie dans le mois qui suit l'anniversaire de leurs seize ans.

Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

## Eau : la commune se mouille

Suite à de nombreuses anomalies constatées à la réception de nos dernières factures, notamment des consommations très supérieures à d'habitude – sans parler de coûts d'abonnement et de taxes d'assainissement en forte augmentation –, la mairie s'est rapprochée de la Générale des Eaux pour tenter d'obtenir 1) une explication et 2) une rectification des factures litigieuses.

## ATTESTATIONS D'ACCUEIL

**Des dispositions récentes modifient la réglementation régissant les conditions d'accueil d'un ressortissant étranger (extracommunautaire) et son hébergement.**

**Nous invitons donc les personnes susceptibles d'être concernées à venir en mairie prendre connaissance des nouvelles règles en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005. (Les anciennes dispositions restent valables pour les attestations antérieures à cette date.)**

## ANIMATION

L'actualité des dernières semaines pour le Comité d'Animation, c'est, fin novembre, des tablées de Livryens avec leurs collègues, leurs amis, affichant dès l'arrivée l'envie de passer une bonne soirée en dégustant charcuteries et fromage, chansons et vins nouveaux. Si l'équilibre financier d'une telle soirée est toujours aléatoire, pour ce qui est de la bonne humeur, le bilan est largement positif.

Avec l'arrivée de Noël on vit ressortir guirlandes et décorations, lumineuses ou non. Ce petit clin d'œil aux passants illumine aussi les visages. Il fallait cette année passer par la rue des Chanois, ou parcourir les Uselles, entre autres, pour découvrir, à la nuit tombée mais aussi de jour, la richesse, la créativité et l'ingéniosité des décorations réalisées par les enfants et parents. Merci à eux.



*Toujours autant d'ambiance lors de la soirée Vins nouveaux du 20 novembre à la Villa du Nil : charcuterie, fromage, beaujolais et accordéon, les bouteilles que l'on ouvre, les chaises que l'on repousse pour danser... jusqu'à pas d'heure !*



Apothéose de ces illuminations, le grand feu de joie crépitant où se consumèrent tous les sapins apportés dans le verger, comme tous les ans. Réunion sympathique où, autour d'un chocolat ou d'un vin chaud, furent remis quelques cadeaux à des personnes ayant particulièrement soigné la décoration de leur maison. L'année prochaine, à vous de jouer !



*Le samedi 15 janvier, grand feu de joie dans le verger de la rue du Four-à-Chaux, alimenté par les sapins de Noël.*

Enfin, le 22 janvier se tenait l'assemblée générale du Comité d'Animation. Occasion de faire le bilan de l'année écoulée, de proposer de nouvelles activités pour celle qui commence, on ne peut pas dire qu'elle mobilise les foules.

Pourtant que serait Livry sans le tissu associatif ? Alors vous qui chez vous pensez « ils devraient faire ceci » ou « ce n'est pas comme ça qu'il faudrait organiser ça » ou « moi j'aimerais bien qu'il y ait telle activité », mais qui vous trouvez trop jeune... ou trop vieux, pas assez ceci... ou un peu trop cela, qui, en gros, êtes comme nous, les bénévoles, venez nous rejoindre : c'est en travaillant ensemble que l'on arrivera à briser ce « chacun pour soi, chacun chez soi » mortifère.

A notre CAC 40, une valeur sûre, toujours à la hausse : la convivialité.

Ph. B.

### Location de salles

Pour vos manifestations familiales, trois salles de différente taille sont disponibles sur la commune. Plutôt que d'appeler la mairie, qui n'en dispose pas, contactez directement les responsables :

- pour l'A.L.J.E.C. (250 personnes) :  
01 60 68 24 10

- pour la Cave de la Villa du Nil (50 à 80 personnes) :  
Ch. Dragon, 06 79 14 47 14

- pour la Sablonnière (170 personnes) :  
Charly Traiteur, 01 60 68 63 26

Et surtout, n'attendez pas le dernier moment.

*Le bois de la Garenne est beau sous la neige, mais il reste du travail de nettoyage, les traces de la tempête de décembre 99 ne sont pas totalement effacées. Une équipe a repris les séances du samedi matin : avis aux amateurs...*





## AGENDA DES MANIFESTATIONS

- 27 février** : Repas fruits de mer FNACA  
**12 mars** : Carnaval ALJEC  
**18 mars** : Concert musique flamenco à la Villa du Nil  
**19 mars** : Chorale Chanterelle à l'ALJEC  
**15 avril** : Soirée Brassens à la Villa du Nil  
**5 mai** : Tournoi de foot enfants  
**5-8 mai** : Salon d'art ALJEC



*Nous avons appris fin décembre le décès de J. Bolle, au terme d'une cruelle maladie.*

*Il avait été conseiller municipal de 1977 à 1989, sous les mandats de M. Blanchouin puis de C. Forthomme, et aussi président du Comité des fêtes (ancêtre du Comité d'animation), fondateur et premier président du comité local de la FNACA.*

*Nous renouvelons à son épouse, à ses enfants et petits-enfants, nos plus sincères condoléances.*

## DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Seconde cause de mortalité chez les femmes (1 sur 10 est touchée, 42 000 nouveaux cas par an, 11 000 décès), le cancer du sein dépisté à temps peut être guéri.

Pour détecter à temps la maladie, la mammographie est aujourd'hui l'examen le plus efficace après 50 ans. Simple, fiable, facile à réaliser, prise en charge à 100 % par les caisses d'assurance maladie, une mammographie tous les deux ans permet de réduire de 20 à 30 % la mortalité.

*Une campagne de dépistage est organisée par l'association ADC 77 : toutes les femmes de 50 à 74 ans reçoivent une invitation au dépistage. Pour la recevoir ou pour tout renseignement, parlez-en à votre médecin traitant ou contactez l'association au 01 60 62 00 00.*

## AFFAIRES SOCIALES

TELEPHONE C.C.A.S. : 01 60 68 23 45

### Le CCAS devient point-relais du Bus-Info Jeunesse

Afin d'améliorer le service rendu et de pallier le délai d'un mois entre deux passages, le CCAS devient point-relais.

Vous pourrez donc adresser vos demandes de renseignements (formation, métiers, emploi, santé, logement, CV, etc.) à la personne du CCAS qui transmettra à l'animateur sans tarder, d'où une réponse plus rapide. Vous y trouverez aussi des infos sur les loisirs, les jobs d'été, le BAFA, les concerts, spectacles susceptibles de vous intéresser, l'association Gadget-O-Phone et ses actions...

Horaires d'ouverture : tous les jours sauf mercredi et samedi de 10 h 30 à midi et de 15 à 17 heures (extension d'horaires au mercredi envisagée). Tél 01 60 68 23 45.

Et prochains passages du bus-info : **15 mars, 19 avril, 17 mai et 14 juin.**

## Pour les jeunes

Vous avez entre 11 et 13 ans, ou vous êtes plutôt dans la tranche 14-18 ans, et vous cherchez des activités pour occuper vos loisirs ?

La commune de Livry a passé une convention avec le service Jeunesse de Vaux-le-Pénil. Régulièrement, des affiches seront apposées sur la commune avant les vacances de février, Pâques ou été ; les programmes seront disponibles en mairie au 01 60 68 25 83 et au service Jeunesse de Vaux-le-Pénil (Ferme des Jeux) au 01 64 71 91 20.

D'un tarif très abordable (quotient familial pour les pré-ados), les activités sont nombreuses et variées, proposées par demi-journées ou journées entières.

Mais vous avez peut-être des idées, des propositions à faire pour des activités sur Livry... C'est possible. Contactez le service Jeunesse de Vaux, ou la mairie de Livry : un local peut même être mis à votre disposition. Proposez, et nous nous efforcerons de vous aider.

J. R.

## Jury-jeune au Festival de Cannes Et si c'était vous...

*Participez aux pré-sélections organisées par le Centre Information Jeunesse de Seine-et-Marne en exprimant sous la forme d'un texte libre votre rapport au cinéma et aux films à travers le thème : le regard.*

*Conditions : avoir entre 18 et 25 ans au 15 mars 2005 et être disponible du 15 au 22 mai 2005.*

*Date limite d'envoi des dossiers : mardi 15 mars. Faites parvenir votre texte sous forme libre (critique, poésie, chanson, conte) accompagné d'un CV détaillé, d'une lettre de motivation et de 4 photos d'identité à Centre Information Jeunesse de Seine-et-Marne, 36, avenue de la Libération, 77000 Melun. Renseignements 01 64 39 60 70 ou 06 83 82 82 85 ou bus-info77@wanadoo.fr*

## CCAS : mode d'emploi

Le CCAS peut vous apporter une aide efficace dans de multiples domaines, simplifier et faciliter vos démarches, répondre à vos questions concernant :

- les titres de transport (cartes rubis et améthyste),
- les demandes de RMI,
- les dossiers COTOREP,
- les cartes d'invalidité,
- les dossiers pour la reconnaissance d'adulte handicapé,

- les démarches concernant l'APA (aide personnalisée à l'autonomie),
- les informations sur la téléalarme, le portage de repas à domicile, etc.

Le CCAS, c'est aussi le voyage annuel, le colis, le repas de fin d'année.

Le CCAS, c'est encore, c'est surtout, pour 80 foyers livryens où il intervient, le service d'aides à domicile. Nos 6 aides à domicile ont accompli en 2004 environ 8 000 heures chez les personnes en bénéficiant, à qui elles apportent une **aide** à la vie courante :

- aide à l'entretien du logement : ménage courant, vaisselle,
- aide à l'entretien du linge, lessive et repassage,
- aide à la toilette : visage, coiffure,
- aide à l'habillage,
- aide à la préparation des repas,
- aide aux courses (uniquement dans Livry),
- aide aux déplacements : présence rassurante dans l'accompagnement à la promenade,



*Grand repas du CCAS le 5 décembre à l'ALJEC, avec cette année un nombre record de convives : ils étaient plus de 160 à déguster le menu proposé par Charly, le traiteur livryen que l'on ne présente plus !*





*L'imitateur N. Hardy est venu agrémenter l'après-midi de nos cheveux blancs et chacun s'est déclaré enchanté de sa journée.*

- aide à la gestion, démarches administratives,
- et bien sûr aide morale, présence, réconfort, écoute.

**Il est important de rappeler que les aides à domicile ne sont pas des femmes de ménage et qu'en aucun cas elles ne peuvent ni doivent effectuer des tâches qui sortent de leurs attributions, comme :**

- le gros nettoyage (cave, grenier),
- le lessivage des murs et des plafonds,
- les travaux de peinture et de tapissage,
- le déplacement du mobilier lourd,
- enfin, elles ne doivent pas utiliser leur véhicule personnel pour vos déplacements.

Cette longue liste qui peut paraître tatillonne permet d'éviter litiges et récriminations.

**Pour tout renseignement concernant les aides à domicile, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 01 60 68 23 45.**

### QUESTION D'ÉQUILIBRE...

Le CCAS, en partenariat avec le foyer-résidence, souhaite mettre en place un atelier « équilibre » réservé aux personnes de 60 ans et plus.

Sous couvert du Dr Marchand, du centre de rééducation de Coubert, ces ateliers se dérouleront sur 12 semaines, avec intervention de différents personnels : kiné, infirmière, diététicienne, ergothérapeute et animateur de la CPAM de Seine-et-Marne.

Ces séances sont entièrement gratuites, seuls votre engagement sur 12 semaines et un certificat médical vous seront demandés (formulaire à retirer au CCAS ou au foyer-résidence).

### 08 21 22 24 26 : la CNAV

#### vous aide pour déclarer votre retraite

Les personnes retraitées qui n'auraient pas reçu entre fin janvier et la mi-mars le courrier de la CNAV leur indiquant le montant de leur retraite à déclarer aux impôts, ou celles qui désirent en savoir plus, pourront appeler le 08 21 22 24 26 (0,12 € la minute), numéro national mis à leur disposition du 1<sup>er</sup> février à fin mars.

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, un conseiller répondra après que vous lui aurez donné votre numéro de sécurité sociale. En dehors de ces jours et de ces horaires, un serveur vocal prendra le relais (7 jours sur 7, 24 heures sur 24).

Une information émanant de la CAF nous a fait part que dorénavant les prestations familiales d'un montant inférieur à 26 € ne seraient plus versées, sauf demande expresse des bénéficiaires. De plus, il semble que lesdits éventuels bénéficiaires n'aient pas été avertis d'une telle décision !

Le conseil municipal a pris une motion pour marquer son désaccord et son indignation.

### Quelques téléphones à retenir :

- L'étape, écoute téléphonique pour les parents et les enfants, anonyme, tous les jours de 17 à 22 heures sauf le dimanche : 01 64 39 29 29.
- Allô Enfance maltraitée : 01 05 05 41 41
- S.O.S. Femmes battues : 01 60 09 27 99
- Violences conjugales : 01 45 84 51 51
- ALMA 77 (maltraitance personnes âgées) : 01 64 87 63 01
- Association AIDES (Sida) : 01 64 39 25 93
- Dépistage anonyme : 01 64 15 55 55, Unité d'Action sociale, 3, rue Barthel à Melun.
- Violences et écoute : 0800 20 22 23, appel gratuit et anonyme, pour les jeunes.



*Comme tous les ans à pareille époque, le personnel communal, regroupé autour de sa présidente I. Prevot, a organisé son arbre de Noël le 10 décembre et petits et grands ont reçu des cadeaux.*

## ETAT CIVIL

### Naissances :

DIDILLON Alex le 21/10/2004  
MARTIN Diane le 20/12/2004

### Mariages :

LAÏ Nathalie et FRANÇOIS Gilles le 04/12/2004

### Décès :

LANGLOIS Fernand le 10/11/2004  
Sœur DURIER Bernadette le 26/11/2004  
LEROUX Suzanne, veuve LAMATIÈRE le 27/11/2004  
BUTILLON Yvonne, veuve GUÉRIN le 05/12/2004  
BOLLE Jean le 27/12/2004

# Le bloc-notes...

## F.N.A.C.A. Anciens Combattants

Une nouvelle fois le comité est en deuil : nous avons eu la douleur de perdre notre ami J. Bolle, premier président et fondateur du comité local de Livry-sur-Seine en 1979. Toutes nos pensées vont vers sa famille.

Après le buffet campagnard d'octobre dernier puis le banquet du 11 novembre, nous travaillons à l'organisation de la traditionnelle journée Fruits de mer qui nous réunira à la Chesnaie de 27 février.

Le voyage annuel est toujours prévu pour le mois de mai, en Aveyron, dans la charmante bourgade de Marcillac, pour un séjour d'une semaine. En projet aussi pour l'automne, le buffet campagnard à la Chesnaie.

## A.L.J.E.C.

Mi-novembre, le salon de l'artisanat a présenté des travaux manuels réalisés par des passionnés de diverses techniques : patchwork,



Au salon de l'artisanat de novembre dernier, beaucoup d'exposants, de visiteurs, et une dégustation de vin de Vouvray très appréciée.

cannage, peinture sur verre, vannerie, etc., journée animée par des exposants faisant la démonstration de leur savoir-faire.

Quant à la soirée bavaroise de fin novembre, elle a retrouvé l'engouement et l'ambiance d'autrefois au son des cuivres de l'orchestre Max Fahren.

Lancée à la rentrée, la section Gymnastique douce vient enrichir la palette des activités de l'ALJEC. Pour vous entretenir physiquement en douceur selon vos capacités, venez le mardi à 10 h 30 faire un essai sans engagement.

Le 12 mars, carnaval sur le thème de la bande dessinée : préparez vos costumes de Mickey, Tintin ou Donald. Récompenses, goûter, élection de la reine du Carnaval.

Du 5 au 8 mai, 27<sup>e</sup> Salon d'art : invité d'honneur : J.-P. Monnot.

L'ALJEC rappelle à ses adhérents que la bibliothèque est à leur disposition pour le prêt de livres et de vidéos, et aux nouveaux arrivants à Livry que l'association repose sur le bénévolat, en premier lieu celui des 21 membres de son conseil d'administration, auxquels toutes les bonnes volontés peuvent se joindre, ponctuellement ou plus régulièrement : rejoignez-nous !

A l'occasion de son exposition photo des 2 et 3 octobre, l'ALJEC lance un appel aux Livryens : nous sommes à la recherche de photos de la construction du foyer ou de photos des animations des années 1970 à 1985. Tél : 01 60 68 24 10.

## NOUVELLES PAROISSIALES

Solidarité Asie : le jeudi 13 janvier, environ 25 personnes (de Livry et d'ailleurs) sont venues partager un moment de recueillement et de prière pour les populations touchées par le séisme en Asie. Une somme de 162 € a été recueillie et transmise au Secours catholique. Nous remercions très chaleureusement les participants.

En 2004, les cloches de l'église ont sonné pour célébrer l'accueil de 10 enfants par le baptême, une

union dans le sacrement de mariage, 15 funérailles chrétiennes (2 au Clos Notre-Dame).

La bénédiction des Rameaux aura lieu sur la place le samedi 19 mars à 18 h 30 et sera suivie de la messe ; la Profession de foi, le 29 mai, et la Première communion, le 12 juin, se dérouleront comme l'an passé à Vaux-le-Pénil.

Enfin, la campagne 2005 du Denier de l'Église commence : merci de faire bon accueil aux enveloppes que vous trouverez dans votre boîte aux lettres.

## LA CHESNAIE

Calendrier du trimestre :

- anniversaires, à 15 h 30 : 23/02, 30/03 ;
- cinéma, à 16 h : 02/03 ;
- cabaret, à 15 h 30 : 07/03 ;
- exposition de peinture, vernissage à 18 h : 18/03 ;
- repas à thème, à 19 h : 18/03 ;
- vente de printemps, à 15 h 30 : 21/03.



Début novembre, Louis André Courrèges exposait à la Chesnaie : une trentaine de toiles pour un voyage à travers les provinces françaises.

# Le bloc-notes...

## A.R.V.A.L.

L'ARVAL a tenu sa première assemblée générale le 26 novembre dernier. Dans la cave de la Villa du Nil, une quarantaine d'adhérents ont écouté le bilan de cette première année d'existence, qui a vu la plantation de la vigne. Le bilan financier a été approuvé et les bénévoles qui ont œuvré les samedis matin pour entretenir le terrain, traiter la vigne, biner, désherber, ont été chaleureusement remerciés.

L'ARVAL a rejoint le Comité de coordination des vignes d'Ile-de-France, ce qui permettra échanges de vues et de savoir-faire, et a participé au 9<sup>e</sup> Symposium des vignes d'Ile-de-France, en octobre, à Villiers-sur-Marne.

Au point mort en hiver, les activités vont reprendre début mars avec la taille et la pose des derniers fils de fer.

Rappelons enfin que l'appel aux cotisations 2005 est lancé : adhésion 15 €, à déposer en mairie ou 9, rue des Juifs. Rejoignez l'ARVAL et vous verrez en 2005 « vos » premières grappes et dans deux ans, trois au plus, vous boirez « votre » vin.

*Le bureau de l'ARVAL lors de l'assemblée générale du 26 novembre dernier*

## LES PETITS MINOTS

Après la fête de Noël réussie grâce aux enfants et aux adultes, les activités ont repris au même rythme (lundi, mercredi, jeudi et vendredi matin). L'assemblée générale vient d'avoir lieu et a permis d'informer tous les membres sur le programme à venir.

Les rencontres et échanges entre la petite section de l'école maternelle et les « grands » Petits Minots se poursuivront en 2005.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au local ou par téléphone au 01 64 52 05 94.

## U.S.L.S.

Le bilan de l'année écoulée est très positif : 150 licenciés, 100 sorties dans les environs, 7 sorties extérieures (Paris - la Défense, Darvault, Paris-Charonne, 2 jours en Alsace, Boutissaint et Guédelon, Etampes, Paris-Léo Lagrange) et le 17 octobre la journée départementale FFRP à Bois-le-Roi.

Notre 17<sup>e</sup> randonnée d'automne du 19 septembre a séduit près de 200 participants avec ses 2 parcours. Pour la 1<sup>re</sup> fois nous avons participé au 18<sup>e</sup> Téléthon et 4<sup>e</sup> organisé par Le Châtelet (44 marcheurs

ont emprunté le parcours de 10 km conduisant au Châtelet, avec arrivée groupée de 5 communes avoisinantes). En 2004 encore, adhésion à la Fédération française de randonnée pédestre et à CODERANDO 77.

*Les randonnées en forêt donnent l'occasion de s'arrêter près d'arbres remarquables, tel celui-ci sur la route du Chêne aux chiens.*



Pour 2005, notre calendrier propose 14 manifestations dont 3 jours en centre Bretagne pour la Randonnée du muguet du 1<sup>er</sup> mai à Gouarec, Côtes-d'Armor, précédée d'une visite du Parlement de Bretagne à Rennes le 30 avril et suivie le 2 mai d'un déjeuner-croisière sur le lac de Guerlédan, déplacement ouvert à tous. Le 25 septembre, 18<sup>e</sup> randonnée d'automne, sans oublier les sorties bi-hebdomadaires du jeudi et du dimanche : départ à 9 h devant la gare de Livry.

Notre bulletin n° 3 a été distribué à nos licencié(e)s et est disponible en mairie sur le présentoir. Pour tout renseignement : 01 64 38 48 32.



Composition et impression  
Imprimerie M.M. - ☎ 01 64 10 46 46 - Vaux-le-Pénil

Scans Cl.Pestourie.